

**Durée de la formation :** 2 journées

**Nombre de participants :** 8 personnes maximum

**Public concerné :** Ce module est destiné aux personnes ayant à intervenir pour des opérations de maintenance ou de travaux spécifiques entraînant un risque de chute avec dénivellation

**Pré requis :** Etre apte médicalement

**Milieu :** Public évoluant dans un milieu non équipé

**Matériels et supports nécessaires :** EPI ; salle ; accès libre aux structures nécessaires à la partie pratique

### Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation en vigueur sur les travaux en hauteur
- Apprendre le fonctionnement des EPI
- Adapter le choix de son matériel en fonction des situations rencontrées
- Acquérir les comportements et les gestes les plus sûrs dans un milieu non sécurisé
- Etre capable d'utiliser la corde simple

### Contenu de la formation

#### Partie théorique

- Les statistiques des accidents de travail
- Les différents moyens de protections contre les chutes de hauteur
- La législation
- Les forces en présence (facteur de chute, force de choc, tirant d'air, etc.)
- Validation des connaissances

#### Partie pratique

- Présentation et utilisation des équipements de protection individuelle
- Réglage et points de contrôle des équipements de protection individuelle
- Choix du point d'accroche : essai de suspension sternal et dorsal
- Progression au moyen de la longe absorbeur sur ancrage existant
- Réalisation d'amarrage provisoire à l'aide d'anneaux de sangle
- Apprentissage des nœuds (huit, cabestan)
- Mise en place d'une ligne de vie horizontale provisoire et déplacement
- Utilisation de l'antichute à rappel automatique (AARA)
- Utilisation de la longe de maintien
- Manœuvre d'évacuation par le bas (personne consciente et inconsciente)
- Pliage de la corde
- Validation des aptitudes